



# Entretien des espaces verts

## DURÉE

1 jour (soit 8 heures)  
8h / jour

## PRIX

477,00 € HT par participant  
Frais de repas et d'hébergement non inclus

## PUBLIC CONCERNÉ

Services technique/maintenance, gardiens d'immeuble, employés d'immeuble, concierges, techniciens de gestion locative, agences immobilières, syndicats, bailleurs sociaux

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

## PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques

## FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

## ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des connaissances  
Questionnaire de satisfaction

## PLUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805  
Mail : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr)  
[www.ofib.fr](http://www.ofib.fr)

## OBJECTIFS

- ✓ **Faire le point** sur la sauvegarde et l'amélioration des espaces verts en milieu urbain
- ✓ **Répondre** aux problèmes saisonniers concernant l'entretien des pelouses et des végétaux
- ✓ **Etablir** des tableaux de bords semestriels d'intervention

## PROGRAMME

### Les espaces verts dans les groupe immobiliers

#### Diagnostic d'entretien d'un espace vert

- ✓ Bilan des déficiences repérées des remise en état nécessaires.

#### Les gazons

- ✓ Création des pelouses : conception des surfaces, mise en forme du terrain et implantation, choix des semences
- ✓ Interventions : traitements sélectifs, regarnissage, régénération et fertilisation
- ✓ Tontes et arrosages
- ✓ Les dernières tontes et les "réparations" : aération, épandage, régénération, scarification, regarnissage

#### Les plantations et les végétaux

- ✓ Choix des espèces : en fonction de la terre, de l'usage et de l'aménagement souhaité
- ✓ Interventions : taille d'hiver, élagage des arbres, bêchage et fumure, taille des rosiers, des arbustes, des haies, les engrais et les traitement

#### Le matériel d'entretien

- ✓ Outillage et entretien courant

#### Planning des opérations saisonnières

- ✓ D'octobre à février (automne - hiver)
- ✓ De février à octobre (printemps - été)



## VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle



Sur demande, déploiement de nos formations au sein de votre structure (intra-entreprise) partout en France.